

Isabelle RENOUX

Commune de la Londe Les Maures

Document généré le vendredi 08 février 2019 à 15:57**Vérification de l'avis :**

AUCUNE ANOMALIE RELEVÉE *

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale		0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce

Service : CP**Classification CPV :**Principale : **22900000** - Imprimés divers

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE LA LONDE LES MAURES

M. François DE CANSON - Maire

Place du 11 novembre

BP 62 - 83250 LA LONDE LES MAURES

Tél : 04 94 01 55 00

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Numéro de la consultation : 19013 Travaux d'impression			
Référence	19013/MA			
Type de marché	Fournitures			
Mode	Procédure adaptée			
Durée	12 mois			
DESCRIPTION	Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot. Accord-cadre attribué à un seul opérateur économique.			
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Possibilité de présenter une offre pour tous les lots			
Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT
N° 01	Impression du Bulletin Municipal d'information			
N° 02	Divers travaux d'impression			

Conditions relatives au contrat

Financement Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires Prix révisibles annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Forme juridique Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

- Les documents et renseignements à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont mentionnées dans les documents de la consultation.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

Dossier de consultation sur demande :

Commune de la Londe Les Maures

Place du 11 novembre

83250 LA LONDE LES MAURES

Tél : 04 94 01 55 00

Offres

Remise des offres le **01/03/19 à 11h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Echantillons ou maquettes exigés : Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons, maquettes ou prototypes selon les dispositions suivantes : quelques exemples de réalisations correspondant aux prestations demandées ET des différents types de papier proposés notamment des papiers recyclés.. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Racine BP 40510 83041 TOULON CEDEX 9 Tél : 04 94 42 79 30 Télécopie : 04 94 42 79 89 Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : <http://toulon.tribunal-administratif.fr> Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Racine BP 40510 83041 TOULON CEDEX 9 Tél : 04 94 42 79 30 Télécopie : 04 94 42 79 89 Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : <http://toulon.tribunal-administratif.fr> Numéro de la consultation : 19013

Envoi le à la publication